



Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



**NOTE D'ÉTAPE SUR L'ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 2010**

**RÉDIGÉE PAR « CREDOC »**

**DOSSIER :** AP1\_ n° 037

***Intitulé du projet : Dispositif expérimental de plateforme pour une alternance réussie "D.E.P.A.R"***

***Porteur du projet : Fondation d'Auteuil***

***Région(s) d'expérimentation : Midi-Pyrénées, Nord, Île de France***

***Date de démarrage effectif de l'expérimentation : janvier 2010***

## 1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

Le projet DEPAR a pour objectif de faciliter l'accès à l'apprentissage et la construction du projet professionnel des jeunes, et de prévenir les ruptures du contrat d'apprentissage. Il s'adresse à des jeunes en décrochage scolaire, rencontrant des difficultés socio économiques.

L'évaluation poursuit deux objectifs principaux :

- celui d'observer l'impact du projet sur les parcours des bénéficiaires. Il s'agira d'analyser si les mesures d'accompagnement prévues aux différentes phases du dispositif, permettent à des jeunes en difficultés sociales ou scolaires, de réussir un parcours d'apprentissage, et d'aller vers une insertion professionnelle durable. L'évaluation essaiera de comprendre quels sont les processus qui expliquent les impacts observés ;
- Celui d'observer les modalités de mise en œuvre de l'expérimentation dans les trois sites, d'analyser les conditions locales expliquant son émergence, son impact sur les territoires et les partenariats, ainsi que les difficultés rencontrées.

L'évaluation doit permettre, en tenant compte du profil des jeunes ciblés, de fournir des éléments sur l'impact du projet sur leur trajectoire. Les indicateurs quantitatifs mesurant les taux d'accès à l'apprentissage, les taux de rupture, les taux d'insertion professionnelles seront mesurés, mais seront complétés par des indicateurs plus qualitatifs : évolution de l'estime de soi, de la capacité à construire un projet, à être autonome dans la vie quotidienne, évolution des représentations par rapport à l'emploi, en sont des exemples.

Les méthodes mobilisées sont à la fois qualitatives et quantitatives.

**Les méthodes qualitatives** reposent sur une interrogation des acteurs et des partenaires du projet, ainsi que de jeunes bénéficiaires.

Les entretiens menés avec les acteurs auront lieu à deux reprises : dans les mois suivant le démarrage de l'expérimentation, et à son issue. Ils permettront d'observer les modalités de constitution des plateformes et des équipes de référents chargés du suivi des jeunes, ainsi que les partenariats mobilisés

autour du projet. Ils analyseront l'écart entre la mise en œuvre attendue et celle réalisée, ainsi que les explications de cet écart.

Ils prendront la forme d'entretiens individuels et d'une réunion de groupe par site, pour chacune des vagues.

Les entretiens menés auprès des bénéficiaires concerneront 20 d'entre eux et seront réalisés à leur sortie du dispositif. Ces entretiens auront pour objectif d'analyser en détail leurs parcours et les raisons d'éventuels échecs. Ils seront complétés par des entretiens avec les référents ayant suivi ces jeunes pour examiner en détail les actions dont ils ont bénéficié, leur appropriation par les jeunes concernés et les difficultés qu'ils ont rencontrées.

**Les méthodes quantitatives** reposent sur la mise en place d'un tableau de bord et sur la réalisation d'enquêtes auprès des jeunes.

Le tableau de bord est rempli par les référents au fur et à mesure de l'entrée des jeunes dans le dispositif. Il permet de connaître leur profil à l'entrée, leur parcours dans le dispositif (actions dont ils ont bénéficié, événements marquants tels que l'absentéisme, puis les ruptures de contrat d'apprentissage, ...) ainsi que la situation à la sortie du dispositif.

Les enquêtes seront menées auprès d'un échantillon de 150 jeunes bénéficiaires, interrogés à leur entrée dans le dispositif, puis 12 à 18 mois après l'entrée. Elles observeront les évolutions qu'auront connues les jeunes pendant leur passage dans le dispositif.

La constitution d'un échantillon témoin, initialement prévue, a dû être abandonnée.

La première vague d'entretiens quantitatifs a débuté, et se poursuivra jusqu'en mai 2011. La seconde aura lieu en avril 2012.

La première phase des entretiens qualitatifs se déroulera début 2011, la seconde en avril 2012.

Les interviews permettant l'analyse détaillée des parcours de 20 jeunes seront mises en œuvre début 2012.

Le rapport final devrait être disponible en juin 2012.

## **2. Etat d'avancement et premiers résultats**

Les outils de l'évaluation (questionnaires, guides d'entretiens, tableau de bord) ont été construits. L'interrogation quantitative a débuté.

Aucun résultat n'est pour l'instant disponible.

CERTIFICAT :

**Je soussigné, Léopold GILLES, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1\_n°037, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.**

**Date : 31 janvier 2011**

**Signature :**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, stylized strokes that form a cursive representation of the name 'Léopold Gilles'.